

Municipalité de Saint-Jacques-de-Leeds, le lundi 11 septembre 2023 a lieu à la salle l'Amicale la séance ordinaire de notre conseil à 19 h 00.

Sont présents :

MADAME : Valérie Gagnon

MESSSIEURS : M. Richard Lefrançois, Marc-André Routhier, Sébastien Grondin, René Breton et Dominic Parent

Sous la présidence de MME Andréa Gosselin, mairesse.

Est également présente Mme Sonia Tardif, directrice générale/greffière-trésorière.

L'enregistrement audio de la séance du conseil sera disponible aux citoyens pour consultation.

ORDRE DU JOUR

1. Lecture et adoption de l'ordre du jour
2. Adoption des minutes de la séance ordinaire du 14 août 2023.
3. Affaires découlant du dernier procès-verbal.
4. Adoption des comptes du mois.
5. Résolution adoptant les dépenses incompressibles.
6. Correspondance.
7. Période de questions.
8. Rapport de la MRC.
9. Rapport des conseillers.
10. Rapport du responsable des travaux publics.

ADMINISTRATION GÉNÉRALE

11. ASQ- Renouvellement assurance collective au 1 septembre
12. Dévoilement du nouveau logo et porte ouvertes dans les casernes incendie de Leeds et St-Pierre
13. Bail Desjardins- nouvelle clause
14. Demande d'appui de la FQM- Renouvellement au programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec (2024 à 2028) -négociation entre les gouvernements du Québec et du Canada

VOIRIE

- 15 Collecte des résidus verts
- 16 Demande d'autorisation au ministère des transports concernant les panneaux afficheur de vitesse (2) sur la route 269.
- 17 Demande pour l'installation d'un panneau de signalisation "Attention à nos enfants" sur le rang 10
- 18 Travaux de lignage sur le rang 6 est- soumissions d'Excavation Gagnon et Frères

SANTÉ ET BIEN-ÊTRE

- 19 Entente intermunicipale de services en transport adapté- nouvelle résolution municipale

AMÉNAGEMENT. URBANISME ET DÉVELOPPEMENT

- 20 Demande de dérogation mineure pour l'immeuble du 59, rue Dion
- 21 Demande d'aide de Griendel pour nouvelle entreprise
- 22 Demande de Poste Canada concernant le stationnement public de la route Plage Vachon

LOISIRS ET CULTURE

- 23 Remplacement de la résolution numéro 135-06-23 sur les travaux de construction nouvelle bibliothèque
- 24 Remplacement réfrigérateur au local de la patinoire
- 25 Offre d'emploi pour la surveillance et l'entretien de la patinoire & tubes à neige
- 26 Demande d'appui du Comité des loisirs -projet de cours de création artistique au programme Soutien aux initiatives en loisir et en sports-URLS
- 27 Demande d'appui du Comité des loisirs-projet cinéma intérieur et extérieur au programme FRR volet 2- de la MRC des Appalaches
- 28 Demande d'appui de l'Office d'habitation des Appalaches-projet Amis au programme Nouveaux horizons pour les aînés 2023-2024
- 29 Période de chasse sportive 2023- Informations sur médias sociaux

DIVERS

LEVÉE DE LA SÉANCE

LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

- 176-09-23 Proposé par Mme Valérie Gagnon et appuyé par M. Sébastien Grondin et résolu à l'unanimité des conseillers présents que l'ordre du jour soit accepté en laissant le VARIA OUVERT.

ADOPTION DES MINUTES DU 14 AOÛT 2023

- 177-09-23 ATTENDU QUE tous les membres de ce conseil ont reçu une copie du procès-verbal de la séance ordinaire du 14 août 2023 au moins 48 heures avant la tenue des présentes;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par M. René Breton et appuyé par M. Richard Lefrançois et résolu à l'unanimité des conseillers présents que lesdites minutes soient acceptées et signées.

AFFAIRES DÉCOULANT DU DERNIER PROCÈS-VERBAL

Mme Gosselin en fait un bref suivi.

ADOPTION DES COMPTES DU MOIS

- 178-09-23 ATTENDU QUE tous les membres de ce conseil ont reçu une copie des comptes du mois au moins 72 heures avant la tenue des présentes;

ATTENDU QU'une liste des comptes du mois, reçus après l'envoi, a été remise, séance tenante, à tous les membres de ce conseil;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par M. Sébastien Grondin et appuyé par M. Marc-André Routhier et résolu à l'unanimité des conseillers présents que les comptes du mois soient acceptés et payés. La liste descriptive des comptes à payer est déposée aux archives de la Municipalité pour conservation et consultation.

POSTES BUDGÉTAIRES AFFECTÉS PAR LES COMPTES DU MOIS :

Adm. gén. :	34 566.56\$
Incendie	690.30
Voirie :	45 304.54
Hygiène du milieu :	12 795.59
Santé :	8 756.93
Urbanisme :	2 774.30
Loisirs :	17 917.23
Salaires :	20 552.05

TOTAL	143 357.50\$
-------	--------------

RÉSOLUTION ADOPTANT LES DÉPENSES INCOMPRESSIBLES

179-08-23

Proposé par Mme Valérie Gagnon et appuyé par M. Dominic Parent et résolu à l'unanimité des conseillers présents que les dépenses incompressibles soient acceptées et payées.

CORRESPONDANCE

La correspondance sera déposée aux archives de la municipalité.

Le dépôt du rapport annuel de l'année 2022 sur la gestion de l'eau potable préparé le 17 août 2023 est fait séance tenante.

PÉRIODE DE QUESTIONS

Madame Gosselin invite les citoyens à la période de questions.

RAPPORT DE LA MRC

Aucune réunion au mois d'août pour la MRC des Appalaches.

RAPPORT DES CONSEILLERS

Aucun rapport n'est fait.

RAPPORT DU RESPONSABLE DES TRAVAUX PUBLICS

Le responsable des travaux publics fait son rapport.

ADMINISTRATION GÉNÉRALE

ASQ- RENOUELEMENT ASSURANCE COLLECTIVE AU 1 SEPTEMBRE

180-09-23

Proposé par le conseiller Mme Valérie Gagnon et appuyé par M. Dominic Parent et résolu à l'unanimité des conseillers présents que la municipalité accepte la soumission de UV Assurance pour le renouvellement des protections. L'augmentation de 6.7% de la prime mensuelle sera effective le 1 septembre 2023.

En attente d'une autre proposition pour obtenir des meilleurs prix.

DÉVOILEMENT DU NOUVEAU LOGO ET PORTE OUVERTES DANS LES CASERNES INCENDIE DE LEEDS ET ST-PIERRE

Le dévoilement du nouveau logo et les portes ouvertes dans les casernes incendie de Leeds et St-Pierre aura lieu le 23 septembre de 9h00 à 11h00. Tous les citoyens sont invités à participer à l'activité.

BAIL DESJARDINS- NOUVELLE CLAUSE

Le dossier est reporté à une prochaine séance.

DEMANDE D'APPUI DE LA FQM- RENOUELEMENT AU PROGRAMME DE LA TAXE SUR L'ESSENCE ET DE LA CONTRIBUTION DU QUÉBEC (2024 À 2028) -NÉGOCIATION ENTRE LES GOUVERNEMENTS DU QUÉBEC ET DU CANADA

CONSIDÉRANT QUE les gouvernements du Québec et du Canada mènent présentement des négociations pour le renouvellement du Programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec (TECQ) pour la période 2024 – 2028;

CONSIDÉRANT QUE le conseil d'administration de la Fédération québécoise des municipalités (FQM) a demandé le 24 août 2023 aux gouvernements du Québec et du Canada de conclure une entente rapide pour assurer la reconduction de cet important programme;

CONSIDÉRANT QUE ce programme est essentiel à la réalisation de projets importants dans les communautés du Québec;

CONSIDÉRANT QUE malgré les sommes importantes consenties à ce programme, elles demeurent insuffisantes pour répondre aux besoins et qu'elles doivent être majorées en raison de l'augmentation des coûts de réalisation des projets;

CONSIDÉRANT QUE la Fédération canadienne des municipalités a demandé au gouvernement fédéral de doubler ses investissements dans ce programme et de prévoir une indexation de 3,5% par année;

CONSIDÉRANT QUE la FQM et ses membres demandent depuis plusieurs années que le Programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec (TECQ) permette le financement et la réalisation de projets planifiés et décidés par les municipalités du Québec, en ce sens que les projets de bâtiments municipaux (garages, hôtels de ville, casernes de pompiers, etc.) et les travaux sur les ouvrages de rétention (barrages, digues, etc.) soient admissibles à ce programme;

CONSIDÉRANT l'importance d'adapter les programmes aux défis posés par les changements climatiques et de permettre aux municipalités de financer la réalisation d'aménagements et de travaux d'adaptation aux conséquences de ces changements tels que l'aménagement de ceintures coupe-feu pour protéger les communautés forestières;

CONSIDÉRANT QUE la reddition de compte lors de la réalisation de projets est lourde pour les municipalités;

CONSIDÉRANT QUE les négociations doivent aboutir impérativement au début de l'automne 2023 pour assurer sa mise en œuvre le 1^{er} janvier 2024 et pour permettre aux municipalités de prévoir les investissements dans leur budget;

CONSIDÉRANT QUE les sommes consenties à ce programme doivent être exemptes de toute nouvelle obligation ou condition pour assurer sa réussite;

181-09-23 IL EST PROPOSÉ PAR M. Sébastien Grondin ET APPUYÉ PAR M. Richard Lefrançois ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents, que la municipalité de Saint-Jacques de Leeds demande aux gouvernements du Québec et du Canada :

- De conclure dès le début de l'automne une nouvelle entente fédérale-provinciale pour le renouvellement du Programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec (TECQ) pour la période du 1^{er} janvier 2024 au 31 décembre 2028;
- D'augmenter les sommes disponibles aux municipalités du Québec et de prévoir une hausse annuelle de l'enveloppe pour la durée de l'entente afin de couvrir l'augmentation des coûts;
- De n'ajouter aucune reddition de compte, obligation ou condition additionnelle aux municipalités dans l'application du programme;
- De permettre le financement de projets de bâtiments municipaux, des ouvrages de rétention et des quais propriétés de municipalités dans les travaux admissibles;
- De rendre admissibles les projets de prévention, d'aménagement et de travaux d'adaptation aux conséquences des changements climatiques.

De transmettre copie de cette résolution au ministre des Finances du Québec, M. Éric Girard, à la ministre des Affaires municipales du Québec, Mme Andrée Laforest, à la vice-première ministre et ministre des Finances du Canada, l'honorable Chrystia Freeland, au ministre du Logement, de l'Infrastructure et des Collectivités du Canada, l'honorable Sean Fraser, au ministre des Transports et lieutenant du Québec, l'honorable Pablo Rodriguez, aux députés madame Isabelle Lecours et monsieur Luc Berthold, à la Fédération québécoise des municipalités et à la Fédération canadienne des municipalités.

VOIRIE

COLLECTE DES RÉSIDUS VERTS

ATTENDU QUE la municipalité doit se conformer à la politique gouvernementale qui vise à créer une société sans gaspillage qui cherche à maximiser la valeur ajoutée par une saine gestion de ses matières résiduelles;

182-09-23 Proposé par M. Marc-André Routhier et appuyé par M. René Breton et résolu à l'unanimité des conseillers présents ;

QUE les travaux de ramassage des feuilles d'automne soient effectués de façon porte à porte sur les rues du village les lundis à compter du 16 octobre prochain.

QUE les résidents soient avisés que les résidus (feuilles, branches, jardins) soient déposés dans des sacs blancs transparents.

Que la municipalité s'occupe de faire les travaux nécessaires pour sécuriser le site où seront apportés les résidus récupérés.

DEMANDE D'AUTORISATION AU MINISTÈRE DES TRANSPORTS CONCERNANT LES PANNEAUX AFFICHEUR DE VITESSE (2) SUR LA ROUTE 269.

Le dossier est reporté à une prochaine séance afin d'obtenir des informations supplémentaires et nécessaires pour la prise de décision.

DEMANDE POUR L'INSTALLATION D'UN PANNEAU DE SIGNALISATION "ATTENTION À NOS ENFANTS" SUR LE RANG 10

183-09-23

Proposé par M. Sébastien Grondin et appuyé par M. Valérie Gagnon et résolu à l'unanimité des conseillers présents ; que la municipalité autorise l'installation de 2(deux) panneaux signalisation "Attention à nos enfants" sur le rang 10 au coût estimé de 200\$ tel que demandé par monsieur William Binet, résidant.

TRAVAUX DE LIGNAGE SUR LE RANG 6 EST- SOUMISSIONS D'EXCAVATION GAGNON ET FRÈRES

CONSIDÉRANT QUE la municipalité a demandé des prix pour des travaux de marquage de la chaussée sur le rang 6 est à Excavation Gagnon & Frères Inc. afin d'en faire l'ajout à son contrat;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité a obtenu les prix suivants :

-2250 mètres environ avec de la peinture à l'époxy= 8679.22\$ taxes incluses

-670 mètres environ (partie des travaux en cours seulement) avec de la peinture à l'époxy=5786.15\$ taxes incluses

-2250 mètres environ avec de la peinture au latex = 5309.27\$ taxes incluses

-670 mètres environ (partie des travaux en cours seulement) avec de la peinture au latex =4934.12\$ taxes incluses

184-09-23

Proposé par Mme Valérie Gagnon et appuyé par M. Marc-André Routhier et résolu à l'unanimité des conseillers présents que la municipalité accepte le prix de 8679.22\$ taxes incluses d'Excavation Gagnon & Frères Inc pour la réalisation des travaux de marquage sur une distance de 2250 mètres environ avec de la peinture à l'époxy qui sera plus durable.

SANTÉ ET BIEN-ÊTRE

ENTENTE INTERMUNICIPALE DE SERVICES EN TRANSPORT ADAPTÉ- NOUVELLE RÉOLUTION MUNICIPALE

ATTENDU QUE la présente résolution remplace celle portant le numéro 84-04-23 adoptée le 3 avril 2023 afin d'y ajouter les signataires autorisés ;

ATTENDU QUE la municipalité se doit d'offrir le service de transport adapté sur son territoire;

ATTENDU QUE l'entente avec le mandataire actuel, la Ville de Thetford Mines, se termine prochainement;

ATTENDU QUE la MRC et les 17 autres municipalités du territoire ont réalisé une étude de coûts et financement pour le démarrage et l'exploitation d'un nouveau service de transport adapté;

ATTENDU l'article 569.0.1 du Code municipal

EN CONSÉQUENCE,

185-09-23

Il est proposé par M. Dominic Parent et appuyé par M. René Breton et résolu à l'unanimité des conseillers présents que la municipalité de Saint-Jacques de Leeds avec la participation de 17 autres municipalités désirent conclure une entente par laquelle elle délègue à la MRC des Appalaches sa compétence en matière de transport adapté.

QUE l'entente est basée sur l'application des paramètres du document « Plan de déploiement du service de transport adapté, 22 février 2023. »

QUE madame Sonia Tardif directrice générale ou Madame Andréa Gosselin mairesse, soient autorisés à signer les documents dans ce dossier.

AMÉNAGEMENT

DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE POUR L'IMMEUBLE DU 59, RUE DION

La demande de dérogation mineure vise la propriété de Monsieur Steve Ferland sise au 59, rue Dion, lot numéro 4 449 086 selon ce qui suit :

- Pour construction d'un garage détaché de 30'x30' avec encoche de 5' x 10' :
- Réduire à 4.70m la marge de recul avant du côté de la rue Vachon prescrite à 6.1m pour un bâtiment accessoire isolé.
- Porter à 850pi² la superficie d'un bâtiment accessoire isolé prescrite ici à 658pi² correspondant à la superficie au sol de l'habitation existante.

ATTENDU QUE les conditions s'appliquant à cette demande sont décrites à l'article 8.1, alinéa 2 et alinéa 5 aux règlement de zonage no 175;

ATTENDU QU'après étude, les membres du Comité sont favorables à recommander au Conseil municipal l'acceptation de cette dérogation mineure.

ATTENDU QUE le conseil est en accord et accepte la suggestion du CCU qui est favorable à cette demande de dérogation mineure.

186-09-23

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par M. Richard Lefrançois et appuyé par M. Marc-André Routhier et résolu à l'unanimité des conseillers présents;

Que cette demande de dérogation au règlement de zonage numéro 175 article 8.1 relativement à la propriété du 59, rue Dion, soit acceptée et elle l'est, et que le tout soit régularisé via cette résolution.

DEMANDE D'AIDE DE GRIENDEL POUR NOUVELLE ENTREPRISE

Le dépôt d'une demande d'aide provenant de l'entreprise Griendel pour son projet d'implantation à Saint-Jacques de Leeds est fait séance tenante et une décision à son sujet sera rendue ultérieurement

DEMANDE DE POSTE CANADA CONCERNANT LE STATIONNEMENT PUBLIC DE LA ROUTE PLAGE VACHON

CONSIDÉRANT QUE Poste Canada demande à la municipalité d'installer un module de boîtes postales communautaires à l'entrée de la route de la Plage Vachon afin d'améliorer le service postal dans le secteur de la route des Chutes et du rang six (6) ouest;

187-09-23

Proposé par M. Sébastien Grondin et appuyé par M. René Breton et résolu à l'unanimité des conseillers présents que la municipalité accepte la demande de Poste Canada afin que la livraison du courrier se fasse de façon plus sécuritaire pour les résidents des secteurs visés par la demande.

LOISIRS ET CULTURE

REPLACEMENT DE LA RÉOLUTION NUMÉRO 135-06-23 SUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION NOUVELLE BIBLIOTHÈQUE

ATTENDU QUE la résolution municipal numéro 135-06-23 doit être remplacée par la présente résolution ;

ATTENDU QUE les documents soient disponibles via le SEAO depuis le 23 août 2023;

ATTENDU QUE les soumissions des intéressés devront être reçues au bureau municipal avant 11 hres le 21 septembre 2023 et ouvertes ce même jour à compter de 11h05 à la salle Amicale ;

ATTENDU QU' une estimation des coûts a été faite tel que prévu à l'article 961.2 du code municipal;

ATTENDU l'estimé des honoraires professionnels de monsieur François Dusseault architecte en date du 21 août 2023 au montant de 4000\$ plus les taxes pour les travaux suivants ci-dessous détaillés :

Partie A=Plan préliminaires et préconcept pour 1200\$ plus taxes

Partie B=Dossier définitif et service relatifs à l'appel d'offre pour 1000\$ plus taxes

Partie C=Phase de réalisation (si nécessaire) pour 1800\$ plus taxes.

188-09-23

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par M. Dominic Parent et appuyé par M. Richard Lefrancois et résolu à l'unanimité des conseillers présents que la municipalité accepte l'offre de services professionnels de monsieur François Dusseault, architecte dans le cadre du projet de construction de la nouvelle bibliothèque sur 1 étage.

REPLACEMENT RÉFRIGÉRATEUR AU LOCAL DE LA PATINOIRE

189-09-23 Proposé par M. Richard Lefrançois et appuyé par M. Dominic Parent et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

Que la Municipalité de Saint-Jacques-de-Leeds accepte de contribuer à 50% des coûts avec le Comité des loisirs de Leeds pour le remplacement du réfrigérateur commercial 2 portes au local de la patinoire.

Le montant de l'investissement pour la municipalité représente un montant de 2514.50 \$ incluant les taxes et le transport.

Que les crédits nécessaires à cette dépense soient pris à même le budget de l'année courante.

OFFRE D'EMPLOI POUR LA SURVEILLANCE ET L'ENTRETIEN DE LA PATINOIRE & TUBES À NEIGE

190-09-23 Proposée par Mme Valerie Gagnon et appuyé par M. Sébastien Grondin et résolu à l'unanimité des conseillers présents que la municipalité procède à une offre d'emploi pour combler le poste de surveillance et entretien de la patinoire et les tubes à neige.

QU'elle soit publiée l'offre d'emploi sur le journal Écho, site internet de la municipalité, Facebook municipal, et sur Impact Emploi de Thetford Mines

DEMANDE D'APPUI DU COMITÉ DES LOISIRS -PROJET DE COURS DE CRÉATION ARTISTIQUE AU PROGRAMME SOUTIEN AUX INITIATIVES EN LOISIR ET EN SPORTS-URLS

191-09-23 Proposé par M. Marc-André et appuyé par M. Valérie Gagnon et résolu à l'unanimité des conseillers présents que la municipalité de Saint-Jacques-de-Leeds appui la demande du Comité des loisirs de Saint-Jacques de Leeds au programme de Soutien aux initiatives en loisir et en sport de l'Unité régionale de loisir et de sport de la Chaudière-Appalaches (URLS). Le projet consiste à organiser douze (12) cours de création artistique

DEMANDE D'APPUI DU COMITÉ DES LOISIRS-PROJET CINÉMA INTÉRIEUR ET EXTÉRIEUR AU PROGRAMME FRR VOLET 2- DE LA MRC DES APPALACHES

ATTENDU QUE Le Comité des loisirs de Saint-Jacques de Leeds présente un projet au Fonds régions et ruralité de la MRC des Appalaches qui répondra aux besoins identifiés par notre milieu et qui contribuera à améliorer de façon significative à qualité de vie des citoyennes et citoyens de notre communauté ;

ATTENDU QUE l'aide financière servira à acquérir un équipement adapté pour du cinéma mobile intérieur et extérieur;

192-09-23 Proposé par M. Sébastien Grondin et appuyé par M. René Breton et résolu à l'unanimité des conseillers présents que la municipalité de Saint-Jacques-de-Leeds appui le projet du Comité des loisirs de Saint-Jacques de Leeds dans sa demande

d'aide financière au Fonds régions et ruralité – Soutien à la compétence de développement local et régional des MRC pour l'année 2023-2024.

DEMANDE D'APPUI DE L'OFFICE D'HABITATION DES APPALACHES-PROJET AMIS AU PROGRAMME NOUVEAUX HORIZONS POUR LES AÎNÉS 2023-2024

ATTENDU QUE l'Office d'habitation des Appalaches présente un projet dans le cadre du programme Nouveaux horizons pour les aînés 2023-2024 ;

ATTENDU QUE la réalisation du projet permettra de rendre plus attractive l'immeuble du HLM de Saint-Jacques de Leeds et permettre aux locataires d'aller dans la cour extérieure pour profiter au maximum de nouveaux mobiliers urbains qui seront installés de façon sécuritaire et durable .

193-09-23

Proposé par M. René Breton et appuyé par M. Sébastien Grondin et résolu à l'unanimité des conseillers présents : que la municipalité de Saint-Jacques-de-Leeds appui le projet de l'Office d'habitation des Appalaches dans sa demande d'aide financière au programme Nouveaux horizons pour les aînés.

PÉRIODE DE CHASSE SPORTIVE DE L'AUTOMNE 2023

La municipalité fera paraître des informations sur les périodes de chasse sportive sur notre territoire dans le Journal Echo (éditions de septembre et octobre) afin d'informer les randonneurs et les propriétaires.

DIVERS

LEVÉE DE LA SÉANCE

194-09-23

Proposé par M Dominic Parent et appuyé par M. Sébastien Grondin et résolu à l'unanimité des conseillers présents que l'assemblée soit levée à 20h24.

Andréa Gosselin
Mairesse

Sonia Tardif, g.m.a.
Directrice générale /
greffière-trésorière

CERTIFICATION DE SIGNATURES

Je, soussignée, certifie par la présente que les signatures apposées ci-haut prévalent pour toutes les résolutions et annotations comprises dans ce procès-verbal.

CERTIFICATION DE CRÉDIT

Je, soussignée, certifie que la municipalité de Saint-Jacques-de-Leeds dispose des crédits suffisants pour l'autorisation des dépenses incluses dans ce procès-verbal.

Sonia Tardif, g.m.a.
Directrice générale / greffière-trésorière